

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	7 (1899)
<b>Heft:</b>	11
 <b>Artikel:</b>	Association pour la restauration du château de Chillon
<b>Autor:</b>	Næf, Albert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-9019">https://doi.org/10.5169/seals-9019</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DU CHATEAU DE CHILLON

Résumé des travaux d'exploration au 31 mai 1899 :

« CE QUI A ÉTÉ FAIT ET CE QUI RESTE À FAIRE<sup>1</sup> »

par A. NÆF, architecte de Chillon.

MESDAMES ET MESSIEURS,

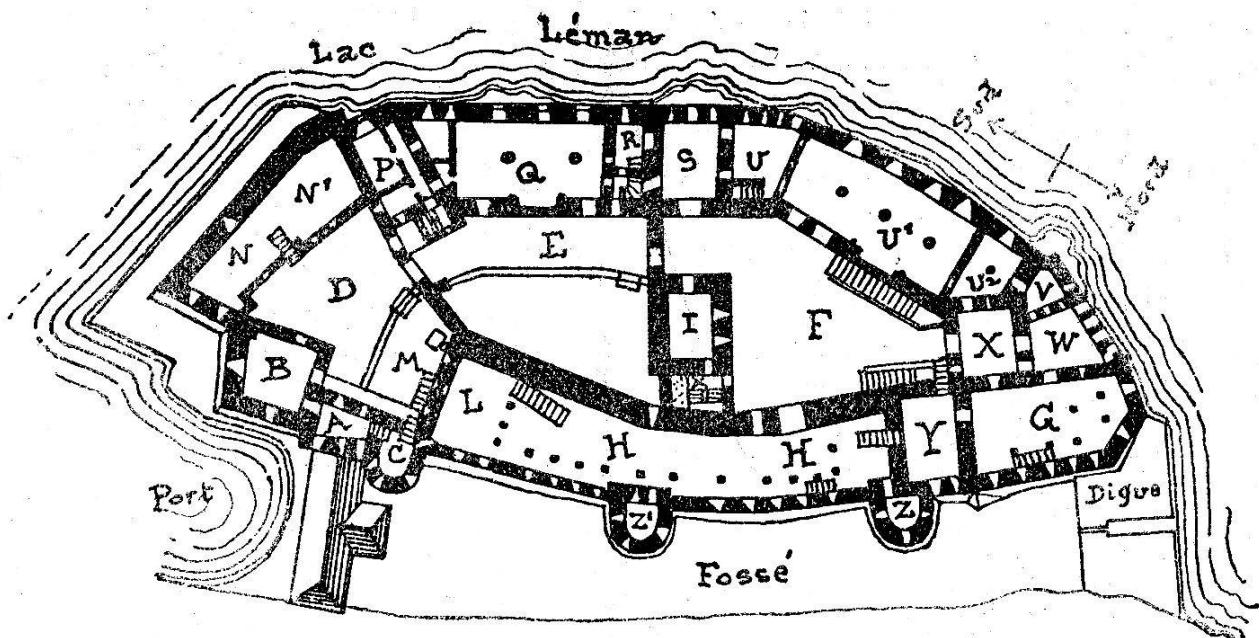
Dimanche, le 21 août 1898, le délégué de la Commission technique de Chillon vous a parlé de la « Salle de Justice », des deux pièces contiguës et de leur restauration ; — il désirerait aujourd'hui résumer les travaux d'exploration, montrer ce qui a été fait jusqu'ici et ce qui reste à faire, avant de pouvoir entreprendre la restauration proprement dite et définitive du Château.

Je ne m'arrêterai pas à la justification détaillée de ce qui a été exécuté pendant la dernière période 1898 à 1899 ; vous la trouverez dans le rapport du Comité de restauration, dans les rapports que l'architecte du Château a adressés soit au Département, soit au Président de l'Association, enfin dans ceux de la Commission technique.

Il est un fait sur lequel je désirerais insister tout d'abord.

La Commission technique, tout en comprenant le désir très légitime et naturel du public de voir quelques pièces restaurées, a tenu à reprendre aussi vite que possible le premier travail préalable et indispensable : *l'exploration*. Vouloir restaurer le Château, pièce par pièce, salle par salle, sans savoir ce qui est au-dessous, au-dessus ou à côté, est impossible, à moins de s'exposer à des erreurs parfois irrémédiables, que l'on pourrait regretter amèrement, mais trop tard. Chillon est un petit monde, dans lequel tout se tient, tout s'enchaîne, et qui résume l'histoire d'une longue, très longue série de siècles ; cette histoire, nous en avons les preuves indiscutables aujourd'hui, commence avec l'époque gauloise et va jusqu'à nos jours.

<sup>1</sup> Communication à l'Assemblée générale, tenue au Château mercredi après-midi, le 31 mai 1899.



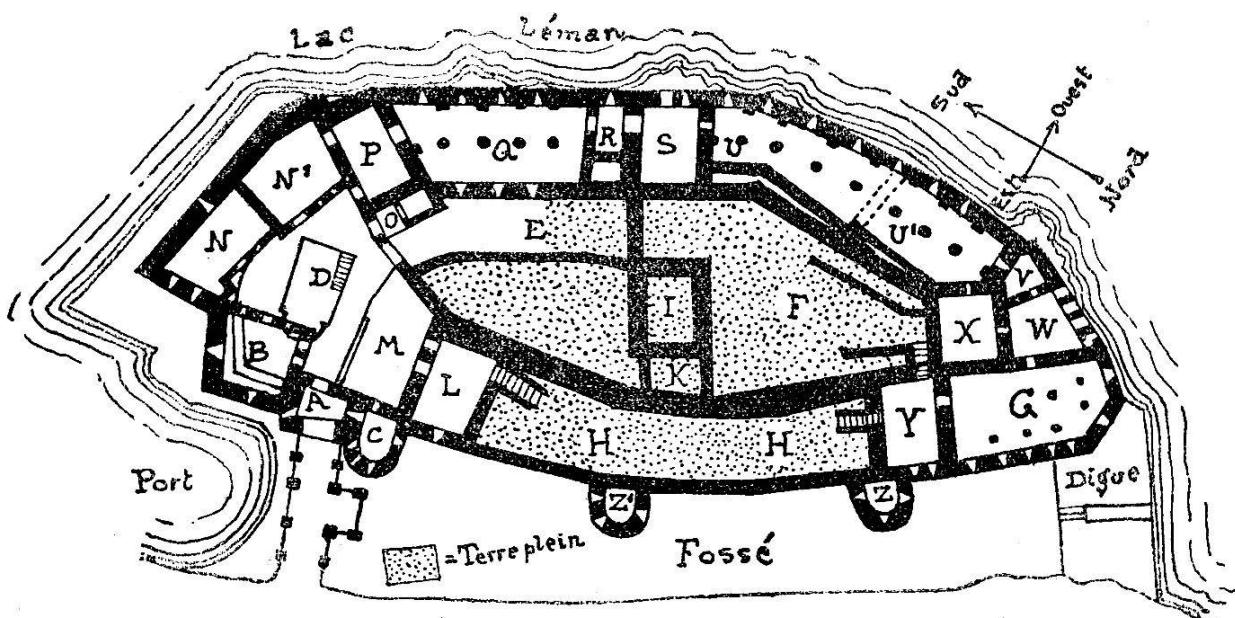
PLAN AU NIVEAU DES COURS

Vous vous souvenez que pour pouvoir réaliser la restauration désirée de la Salle de Justice ( $U^1$ ) et de la pièce contiguë au Nord ( $U^2$ ), nous fûmes obligé d'explorer tout d'abord non seulement ces locaux mais les bâtiments adjacents et la cour voisine ( $F$ ), et cela tout autant au point de vue pratique, au point de vue de la solidité, qu'au point de vue archéologique. Cette exploration, qui fit retrouver et permet de déblayer en  $W$  deux des plus belles pièces du Château, jadis comblées, murées, méconnaisables, ne sera certes pas perdue, mais elle était illogique. Il fallait se hâter de procéder méthodiquement, en partant des fondations, du rocher, pour s'élever graduellement étage par étage. C'est ce que nous avons fait. Avant de montrer comment et jusqu'où, je désirais rappeler que l'exploration de la cour supérieure  $F$  et des locaux à même niveau  $U$ ,  $U^1$ ,  $U^2$ ,  $V$ ,  $W$  et  $X$  est terminée, et pourquoi je fus obligé de procéder de la sorte.

Les recherches se portèrent donc ensuite sur les parties les plus basses du Château, la première cour  $D$ , et les bâtiments voisins : l'entrée  $A$ , les tours  $B$  et  $C$ , les anciennes écuries  $N$  et  $N'$ , soit au niveau de la cour, soit au-dessous de ce niveau, jusqu'au roc et aux fondations. Ce travail, qui devait se combiner avec une grosse entreprise pratique mais indispensable, la modification complète du tracé des égouts et des canalisations diverses, est terminé. On passa ensuite à l'exploration des grands sous-sols du front occidental du Château, qui s'étendent sous les bâtiments :  $P$ ,  $Q$ ,  $R$ ,  $S$ ,  $T$ ,  $U$ ,  $U^1$ ,  $U^2$ ; cette exploration, en majeure partie achevée aujourd'hui, le sera complètement cette année. Vint ensuite la cour  $E$ , avec la cage d'escalier  $O$ ; l'exploration de la partie de cette cour comprise entre le jardin et le bâtiment  $Q$ , se fera également cette

année, et nous rejoindrons de la sorte la cour supérieure *F*, précédemment fouillée. Une circonstance fortuite, l'exposition provisoire du tableau de Burnand dans la « grande cuisine » (*Q*), au niveau de la cour *E*, nous permit de commencer l'examen de cette salle; le nettoyage de son beau plafond est aujourd'hui terminé.

En résumé on reconnaîtra que l'exploration archéologique a été activement poussée. Si, d'autre part, on tient compte du fait que les fouilles et les travaux nécessités par la mise au jour et la conservation des constructions retrouvées sous terre exigent un temps considérable, on se rendra compte que l'exploration des étages supérieurs ira beaucoup plus rapidement. Les opérations les plus longues, les fouilles et leurs conséquences diverses, consolidations, reprises en sousœuvre, etc., seront en effet supprimées.



PLAN DES SOUS-SOLS

Pour terminer l'examen complet du rocher et des substructions de Chillon, il restera à explorer le jardin *E*, les cours *H* et *G*, la tour *Z*, la base du donjon *J* et de l'ancien trésor *K*, enfin la cave *L*.

La restauration de la Salle de Justice (*U<sup>1</sup>*) et de la pièce voisine au Nord (*U<sup>2</sup>*) nous a forcé d'explorer partiellement un certain nombre des locaux supérieurs *S*, *U*, *U<sup>1</sup>*, *U<sup>2</sup>*, *X*, *V* et *W*, mais l'examen de ces pièces devra être repris et terminé plus tard. Nous nous sommes bornés au strict nécessaire. Seules la chambre du Duc (*X*) et ses peintures ont fait l'objet d'une étude plus minutieuse, alors que l'architecte actuel de Chillon avait été appelé spécialement dans ce but au Château.

La lecture, ou pour mieux dire l'interprétation des comptes, doit être menée de front avec l'exploration archéologique.

L'année dernière j'avais déjà montré que ces comptes, qui vont de 1257 à 1508, puis de 1536 à la fin du siècle dernier, sont un

casse-tête chinois. La lecture des textes serait restée absolument inutile et incompréhensible sans l'exploration simultanée et très attentive de l'édifice ; l'exploration seule, sans les textes, n'aurait jamais permis de préciser, de fixer des dates et des noms, points de comparaison de la plus haute valeur pour la connaissance de l'archéologie et de l'architecture civile, militaire, religieuse même de notre pays au moyen âge. Voilà ce que j'avais dit l'année dernière, et je ne puis que le confirmer.

Enfin, l'exploration est accompagnée de relevés d'ensemble et de détails, dont un certain nombre de planches sont exposées dans cette salle, et d'un Journal, où se trouve consigné jour par jour ce qui se fait à Chillon, comment et pourquoi, avec croquis, plans et photographies à l'appui.

Dans ce qui précède, j'ai essayé de résumer ce qui a été fait jusqu'ici au point de vue de l'exploration archéologique et ce qui reste à faire ; je désirerais maintenant présenter quelques résultats de ces recherches et montrer combien elles sont indispensables soit au point de vue de la conservation de l'édifice, soit au point de vue de sa restauration.

L'année dernière, et le 13 juin 1897 déjà, il a été suffisamment question de la partie supérieure du Château, de la grande salle de fêtes et de ses annexes. Nous avons reconnu que notre Tour du Duc actuelle (X), la *Turris Alingii* du moyen âge, était à l'origine une tour de défense, dégagée sur trois de ses faces, se reliant aux enceintes du côté méridional ; que cette tour est antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle, antérieure même au XII<sup>e</sup>, puisque la première résidence fut déjà adossée à sa face occidentale et en masqua les meurtrières. J'ai essayé de retracer devant vous les transformations successives de cette partie du Château avant le XIII<sup>e</sup> siècle, puis les grands travaux exécutés sous le comte Pierre II, vers 1255, enfin ceux de 1439, qui imprimèrent un cachet très particulier aux salles par la transformation des plafonds et des cheminées. Je me borne à rappeler tout cela en deux mots, pour mémoire.

L'étage inférieur de la Tour du Duc (X) est de grand intérêt au point de vue archéologique. On y reconnaît plusieurs états successifs, antérieurs aux remaniements du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et trois décorations murales ; — il sera possible de restaurer cette pièce, sa vaste cheminée, détruite il est vrai, mais dont les éléments ont été retrouvés dans le mur septentrional et sous le sol, ses portes et ses fenêtres. Toutes ces ouvertures étaient murées, cachées sous le crépis, et la pièce était en partie comblée. J'ai parlé du bâtiment des latrines V, dont le déblai a exigé un travail considérable, qui a été vidé jusqu'au roc et au niveau du lac, à une profondeur d'environ 10 mètres. Le bâtiment voisin (W), les anciens appartements de la comtesse, avec ses six grandes fenêtres et leur vue incomparable, a été un des résultats les plus heureux de l'exploration ; ces deux belles salles superposées, comblées et murées, soupçonnées et signalées jadis par M. le prof. Rahn, étaient en

général absolument ignorées; ce seront d'entre les plus belles du Château.

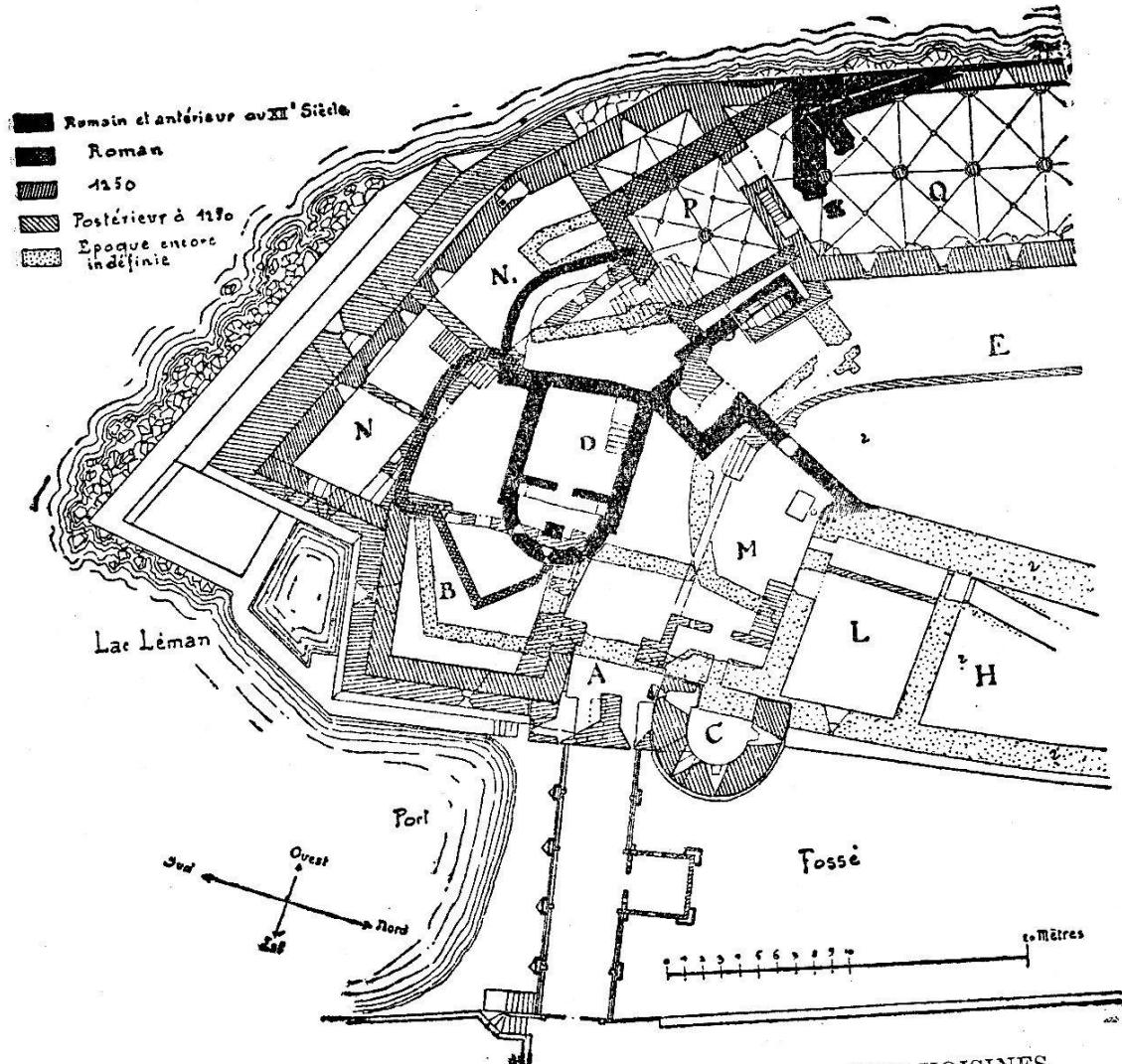
La cour voisine (G), la « cour du cimetière » n'a pas encore été explorée, je l'ai dit; sans être grand prophète, il est permis de dire qu'elle réservera des surprises. Et tout d'abord, cette cour n'est devenue une cour qu'à l'époque bernoise. Antérieurement, il y avait là diverses salles et demeures, la « magna stupha », la « camera clericorum »... , etc., dont on devine les grandes fenêtres murées, la cheminée, la décoration, une des plus originales du Château. Mais d'où vient cette singulière dénomination de « cour du cimetière » ? Je l'ignore. Toutes mes recherches à cet égard sont demeurées sans succès. Les comptes savoyards et bernois ne la mentionnent jamais, et elle n'apparaît qu'avec le XIX<sup>e</sup> siècle; serait-ce une légende contemporaine de celle des ci-devant oubliettes ? C'est très possible.

Il faut laisser de côté la crypte et la chapelle Y, inexplorées jusqu'ici ; la décoration polychrome de cette dernière est là, sous le badigeon des parois et des voûtes, attendant de revoir la lumière. On s'est borné à démurer une porte, pour rendre accessible l'étage intermédiaire de la Tour contiguë (Z), qui seul a conservé intactes ses petites fenêtres originales du XIII<sup>e</sup> siècle; aux deux autres tours semi-circulaires (Z<sup>1</sup> et C), les baies des étages correspondants ont été modifiées.

Vous vous souvenez que la cour supérieure a été explorée, fouillée, puis rehaussée et rétablie dans son état primitif; je vous y avais signalé la couche d'incendie romaine et les anciennes enceintes, marquées aujourd'hui à ras du sol. Le donjon a été débarrassé des archives et pourra être exploré; il est probable que cette partie du Château donnera des renseignements de haute valeur au point de vue archéologique, car elle existait bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Le couronnement actuel des murs date de 1303 et les comptes racontent avec force détails la surélévation de cette tour; avec un peu d'attention, j'ai fini par reconnaître, sous le crépis actuel, les créneaux qui terminaient le donjon antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. Lorsque le moment sera venu, nous les marquerons, de façon à ce qu'ils soient facilement visibles.

J'ai hâte d'en arriver maintenant aux fouilles exécutées dans la première cour du Château (D) et sous les bâtiments adjacents. Ces fouilles ont fait retrouver la crypte d'une ancienne chapelle romane à abside semi-circulaire,, un autel et tout un système d'enceintes de différentes époques, antérieures aux reconstructions du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. S'il n'est pas encore permis de dater toutes ces constructions, d'une façon quelque peu sûre, il est déjà possible de distinguer celles qui furent exécutées d'un seul jet, et une ou deux phases antérieures. Vous verrez de quelle façon nous avons essayé de tout laisser voir sous le sol de la cour, sans modifier en quoi que ce soit l'ensemble des parties supérieures. Il est permis de dire que la crypte de Chillon et son autel sont d'entre les plus anciens

témoins du culte chrétien dans notre pays, et, à ce titre seul, ces parties ne devaient pas être enfouies à nouveau ; la forme cubique de l'autel est toute primitive et des plus intéressantes. J'ai retrouvé dans l'autel les fragments d'un reliquaire avec appliques décorées d'imbrications.



FOUILLES DANS LA PREMIÈRE COUR ET LES PARTIES VOISINES

Une description des enceintes curvilignes, qui entourent la crypte et s'entrecroisent sous la cour, est impossible sans avoir un plan sous les yeux ; jusqu'à ce que ce plan ait été reproduit, je dois donc vous prier d'examiner les relevés exposés dans cette salle et de visiter ensuite les locaux eux-mêmes.

Au sud de la cour nous avons déblayé deux autres salles souterraines, dont les grandes meurtrières, démurees aujourd'hui, donnent du côté de Villeneuve. L'une de ses salles possédait une vaste cheminée, qui pourra être rétablie ; c'était « l'aula balistarū », en partie comblée au XV<sup>e</sup> siècle, puis entièrement par les Bernois dès 1537, lorsqu'ils construisirent les bâtiments actuels, N et N<sup>1</sup>, au

niveau de la cour. Ces écuries et étables bernoises (N et N<sup>1</sup>), sans intérêt archéologique, vont être aménagées pour recevoir les dépendances du concierge et du gendarme ; les salles déblayées resteront accessibles et ouvertes par dessous, et se relient d'une part aux grands sous-sol du front occidental du Château, d'autre part aux couloirs de la crypte. Qu'il me soit permis d'ajouter, en passant, que dans le remblai de ces salles furent trouvées de nombreuses catelles de fourneaux du XV<sup>e</sup> siècle, quelques-unes même du XIV<sup>e</sup>; il en est plusieurs de valeur, aux armes de Savoie. Un petit spécimen, intéressant par le costume du personnage, a son pareil au Musée de Genève.

Sous le passage de l'entrée (A), près du pont, un local voûté et pourvu d'énormes meurtrières, a été également vidé ; il était inaccessible jusqu'ici et servait de passage aux égouts. Les mesures sont prises pour qu'on puisse le visiter facilement de même que la base d'une construction romane ; l'ancien mur de façade extérieure de cette construction est devenu le mur intérieur, sur cour, de la tour semi-circulaire voisine (C) construite au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. A l'étage supérieur de cette tour vous trouverez une belle fenêtre romane, à deux baies géminées, que j'ai reconnue récemment et qui sera démurée sous peu ; cette fenêtre est d'un type très primitif. A l'étage au niveau de la cour, transformé en cachot vers le milieu de ce siècle, les meurtrières ont été démурées ; on y voit, à côté les unes des autres, de longues archères du XIII<sup>e</sup> siècle, des embrasures du XV<sup>e</sup>, et des meurtrières bernoises de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin l'étage inférieur, également inaccessible jusqu'ici, a été vidé.

J'ai déjà eu l'occasion de parler du Corps de garde bernois de 1586 au rez-de-chaussée de la grosse tour de l'entrée (B) et de sa restauration ; je ne m'y arrête donc pas, non plus qu'aux fouilles de la seconde cour (E), encore trop peu avancées.

J'en arrive à l'exploration des grands sous-sols du front occidental du Château, exploration qui, à l'heure actuelle, n'est pas encore entièrement achevée.

Les deux premières salles (P et Q) ont été fouillées, puis le sol en a été restitué à son niveau primitif, ce qui a permis de déterrer les bases des colonnes. Elles avaient été enfouies par les Bernois sous une couche épaisse de terre battue, alors qu'ils aménagèrent les locaux en question pour l'arsenal de leur marine de guerre. Les murs et les voûtes ont été débarrassés de leur crépis moderne, absolument inutile et fâcheux, et cette opération a fait retrouver diverses portes et fenêtres, que vous pourrez examiner sur place. Parmi les choses les plus curieuses, sont les trois modifications de l'entrée du sous-sol (P) sur la cour, entrée qui a été repoussée de plus en plus du Sud au Nord ; la porte actuelle est bernoise, de 1537 ; à côté se voit la moitié de celle de 1255, et à côté encore les restes d'une porte franchement romane. Le mur même est d'ailleurs très ancien ; il faisait partie d'une construction romane, du

XII<sup>e</sup> siècle probablement, qui, en 1255, fut englobée dans les transformations de Pierre II, en partie conservée, en partie démolie, et à l'intérieur de laquelle se logèrent les voûtes. Aujourd'hui tout cela se lit facilement, et les parties démolies au XIII<sup>e</sup> siècle, ont été marquées sur le sol. Nous avons fouillé le local jusqu'au roc et au niveau du lac. Il s'agissait avant tout de recueillir tous les renseignements possibles au point de vue archéologique, mais encore de profiter de la fouille pour poser la nouvelle canalisation de la fontaine et des égouts; cette canalisation va aujourd'hui directement au lac au lieu de traverser toute la première cour D,, l'entrée A du Château, et les locaux intéressants qui y ont été déplacés.

Le mur méridional de ce premier sous-sol, du côté du lac, nous a donné du mal; sans les fouilles, il aurait été impossible de s'apercevoir qu'il était entièrement miné à sa base sur une longueur de plusieurs mètres, et cette brèche, accessible à cause des basses eaux, était suffisante pour qu'un homme pût facilement ramper par dessous. Les eaux, s'introduisant par cette brèche, avaient également miné le mur de séparation oriental du côté de N<sup>1</sup>. Il va sans dire que tout cela a dû être repris en sous-œuvre. Des surprises de ce genre sont malheureusement trop fréquentes; si je cite cet exemple, c'est pour faire voir que l'exploration complète de l'édi-fice est aussi nécessaire au point de vue pratique, au point de vue de sa conservation, qu'au point de vue archéologique. Il faut bien se rendre compte que Chillon est dans une situation tout à fait particulière, et qu'il n'est pas inutile, avant d'entreprendre sa res-tauration définitive, de scruter la base de ses murs, léchés et minés depuis plus de huit siècles par les eaux du lac. Il ne faut pas non plus oublier que, pendant des siècles, Chillon a été *une forteresse* et *une résidence* et que l'on a construit, remanié et reconstruit, sans beaucoup s'inquiéter de ce qui se trouvait par dessus, par dessous ou à côté; rappelez-vous les singulières constatations faites dans la Salle de Justice (U<sup>1</sup>), les murs extrêmes portant à faux sur les voûtes inférieures, les colonnes de marbre de l'énorme plafond reposant sur des poutres pourries,... etc., etc. Mais le pire c'est que même en 1836, lors de l'installation de l'arsenal, on ne s'est guère préoccupé d'asseoir certaines fondations bien solidement. Nous venons d'en avoir les preuves à l'entrée (A), du côté de la cour (D), où les énor-mes piles ont dû être reprises en sous-œuvre. Lorsqu'on a vu des brèches aussi formidables que celle faite par les eaux à la base du mur méridional du premier sous-sol (P), on ne peut plus s'étonner des lézardes, des faux aplombs, etc., que l'on observe dans cer-taines parties du Château; on ne peut plus s'étonner non plus des récits des comptes, nous parlant de parois entières qui s'écroulent brusquement. Vous savez que c'est ce qui arrive parfois à nos quais, et si je m'étonne de quelque chose, c'est que cela ne soit pas arrivé plus souvent à Chillon. Vous reconnaîtrez donc la nécessité d'une exploration méthodique et très complète, très soigneuse, avant de

se lancer dans des travaux de restauration ; on peut le dire, il s'agit là d'une question vitale pour Chillon, et notre but doit être avant tout d'assurer la durée du Château, de penser à l'avenir, avant de nous lancer dans des restaurations. Ces questions essentielles, on le voit, s'allient parfaitement aux nécessités archéologiques ; lorsque l'exploration sera terminée, on aura fait ce qu'il est humainement possible de faire, d'une part pour assurer la conservation de l'édifice, d'autre part pour aborder la restauration définitive, en voyant clairement où l'on va, ce que l'on veut faire et pourquoi.

La face extérieure de l'ancienne enceinte romane, dégagée du côté du lac avant le XIII<sup>e</sup> siècle, a été laissée visible sous terre et couverte ; elle est d'une conservation remarquable et admirablement maçonnée. A la base était une brèche, remplie de terre, et dans cette terre nous avons trouvé un très beau bracelet gaulois, en bronze. Le bracelet n'a aucun rapport avec le mur, cela va sans dire, et je le regrette ; mais d'autre part les remblais utilisés à Chillon n'ont jamais été amenés de loin, d'habitude même ils étaient pris sur place sur un point quelconque des cours du Château, ou tout au plus de l'autre côté du fossé. Ce bracelet, tout semblable à ceux de nos stations lacustres, à ceux des tombeaux de Charpigny, de Verchy,... etc, remonte à ce que l'on est convenu d'appeler l'âge du bronze, il est antérieur à l'âge du fer et à la période dite de La Tène ; il représente donc jusqu'ici le document le plus ancien trouvé à Chillon et, à moins qu'un hasard, bien peu probable, nous fasse rencontrer des armes de pierre, il sera difficile de trouver des objets d'une date plus reculée.

L'enceinte romane, reconnue dans le premier sous-sol (P), se prolonge dans le second grand sous-sol Q, où elle venait s'adosser à un bâtiment beaucoup plus ancien, à murs énormes mais très grossièrement construits, que je ne craindrais pas de faire remonter au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle. Et ce bâtiment repose à son tour sur des murs encore plus anciens, d'alignements tout différents, parfaitement maçonnés ; cette fois, je ne crois pas faire erreur en disant qu'il s'agit de murs romains. Ces fondations, minimes il est vrai, forment entre elles un angle très prononcé ; dans cet espace, *mais nulle part ailleurs*, se trouvèrent de nombreux débris de tuiles romaines, brûlées, noircies, prises dans une couche compacte de cendres et de charbon, restes évidents d'un violent incendie. Le charbon et l'action du feu étaient visibles jusque dans quelques joints de la maçonnerie ; je crois donc que nous sommes en présence des restes du poste romain, brûlé et détruit dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, et dont l'existence avait déjà été prouvée antérieurement.

Vous noterez que j'ai abaissé le niveau de cette salle, pour remettre au jour les bases des colonnes, enfouies par les Bernois ; que j'ai dégagé les fenêtres, en partie murées, et une porte conservée avec tout son système de barres et de serrures ; elle est blindée à l'extérieur. Dans la partie orientale j'ai fait démurer une porte et j'ai retrouvé l'escalier, pris dans le mur, qui conduisait

directement à la grande salle supérieure, notre « grande cuisine » ; vous trouverez aussi des restes du sol tel qu'il était à l'époque de Pierre II, et, chose assez amusante, le repère établi en 1255, par *Mainier*, l'architecte du comte Pierre, pour fixer le niveau de sa salle.

Dans le petit local voisin, au Nord (R), dont la légende fait le « lit des condamnés à mort », j'ai retrouvé, à quelques mètres sous le niveau actuel, un sol bien marqué ; il faut se rendre compte que les portes actuelles n'existaient pas à l'origine, non plus que la voûte, qui est bernoise. Si l'on rétablit en pensée l'état original, on reconnaîtra qu'il s'agit d'un affreux cachot, d'une sorte de puits ou d'oubliettes, dans lequel on descendait le prisonnier. Il va sans dire que cet espace, où le rocher surplombe, ne sera pas remblayé et restera accessible.

L'exploration des sous-sols suivants (S, T, U, U<sup>1</sup>, U<sup>2</sup>) n'est pas achevée, il vaudra donc mieux en reparler une autre fois ; qu'il me suffise de dire que dans le grand sous-sol de Bonivard *U-U<sup>2</sup>*, nous avons retrouvé le prolongement du mur noté l'été dernier dans la cour supérieure, et qui est adossé à l'angle *N. O.* du donjon (J). Ce mur formait la façade méridionale de l'ancienne résidence. Vous y distinguerez les restes d'une porte, et vous reconnaîtrez une nouvelle preuve de ce que j'avais avancé il y a deux ans, à savoir qu'en 1255 on se contenta de doubler le mur du côté du lac, pour en rectifier l'alignement et pour contrebuter la poussée des voûtes établies à cette époque.

J'espère que ce résumé succinct des travaux d'exploration, quelque condensé et sommaire qu'il soit forcément, suffira pour montrer la nécessité de procéder comme la Commission technique a jugé indispensable de le proposer, comme votre Comité l'a reconnu, et comme l'Etat l'a ordonné. Un peu de patience encore, et nous pourrons entreprendre les travaux de restauration définitive.

Albert NÆF.

31 mai 1899.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'*histoire de la Suisse romande* a eu sa réunion d'automne à Sion. Le peu de temps dont disposaient les membres de la société entre l'arrivée du train et le banquet n'a pas permis l'audition de nombreux travaux. M. de Montet a parlé de l'atlas historique de M. Poirier-Delay, et M. Max de Diesbach d'un poème relatant les noms de Philippe d'Estavayer et de Elisabeth Vallier, fille du gouverneur de Neuchâtel. Le président de la société, M. B. van Muyden, a donné des détails relatifs à la ville de Sion, à Tourbillon, Valère et Majorie, empruntés surtout à Blavignac. Le